



MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le : 23 MAI 2025

**RECRUTEMENT DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION D'UNE
ETUDE SUR « L'ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL
DU FNM AU BENIN" (RELANCE)**

Référence de la Demande de Cotation : PI_DECFFE_106107

Autorité contractante : Fonds National de la Microfinance (FNM).

Source de financement : Financement LUXDEV (FE).

Gestion : 2025.

Imputation Budgétaire : 25.03.44.63

MAI 2025

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

FONDS NATIONAL DE LA MICROFINANCE (F.N.M)

Programme BEN/005 – Finance inclusive et innovante 05/2024 – 12/2026

Objet : Réalisation d'une étude sur l'analyse de l'environnement concurrentiel du FNM au Bénin (Relance)

Référence du marché : PI_DECFFE_106107

Avis n° 005.../FNM-DG/PRMP/DECFFE/S-PRMP du...B/005/2025.

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics (version n° 01) du Plan de Passation des Marchés Publics du Fonds National de la Microfinance (FNM) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 17 mars 2025.
2. Le **Fonds National de la Microfinance (FNM)** a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds de la Coopération luxembourgeoise, afin de financer le Programme BEN/005, budget 2025, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au recrutement de consultants pour **la réalisation d'une étude sur l'analyse de l'environnement concurrentiel du FNM au Bénin.**
3. Les prestations comprennent la réalisation d'une étude sur « l'analyse de l'environnement concurrentiel du FNM au Bénin ».

De façon générale, il s'agira :

D'actualiser l'analyse de l'environnement concurrentiel du FNM, notamment l'analyse de l'offre, de la demande en produits et services financiers des Institutions de Microfinance du Bénin.

De façon spécifique, il s'agira de :

Au niveau de la demande en produits financiers par les IMF, au cours des 05 prochaines années :

- Analyser le profil des IMF existantes dans le secteur de la microfinance au Bénin (taille, forme juridique, performance financière et qualité du portefeuille, qualité de la gouvernance, part et saturation du marché) ;
- Identifier, analyser et évaluer (évaluation financière) leurs besoins en services financiers en tenant compte de la segmentation actuelle de leur portefeuille (clusters géographiques, sectoriels, etc.) ;
- Identifier, analyser et évaluer (évaluation financière) les opportunités qui s'offrent à eux pour diversifier leur portefeuille de prêt en tenant compte des innovations existantes dans le secteur financier (finance verte, islamique, agricole) etc. ;
- Identifier et analyser les caractéristiques et conditions souhaitées par les IMF pour avoir accès aux différents types de financement attendus.

Au niveau de l'offre, en tenant compte de l'analyse de la demande en services financiers par les IMF :

- Analyser le profil des organisations financières qui accordent des lignes de crédits aux IMF au Bénin (forme juridique, performance financière, gouvernance, processus clés en matière de prêt) ;
- Analyser des différents types de produits ou services financiers et non financiers offerts aux IMF (montant, taux, maturité, conditions d'accès...) ;
- Estimer la part de marchés de chaque organisation financière identifiée et son évolution au cours des 05 prochaines années ;

- Analyser le GAP en services financiers et non financiers à combler au niveau des IMF ;
- Analyser les forces et faiblesses des différentes organisations financières identifiées et les risques du marché de la microfinance.

Au niveau des produits financiers et non financiers à développer par le FNM

Sur la base de l'analyse de l'environnement concurrentielle et des opportunités qui se dégagent pour le FNM :

- Identifier les différents produits financiers et non à développer par le FNM en précisant leurs différentes caractéristiques et les conditions à remplir par les IMF pour y accéder ;
- Identifier, analyser et évaluer la capacité des IMF à être éligibles et à consommer les nouvelles lignes de financement ;
- Projeter les revenus qui pourraient se dégager des nouveaux produits développés et de leurs capacités à couvrir les charges opérationnelles du FNM.

Source de financement

Sur la base de l'analyse de l'environnement concurrentielle et des opportunités qui se dégagent pour le FNM :

- Identifier différentes sources de financement existantes et les conditions pour y accéder dans l'optique de financer les activités du FNM en fonction des produits financiers à développer ;
 - Évaluer la capacité et les conditions à remplir par le FNM pour y accéder facilement.
4. Le délai de réalisation de la mission est de 45 jours ouvrables (jours de travail), soit 45 hommes jours.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (les qualifications du candidat dans le domaine des prestations, notamment les diplômes, les références professionnelles concernant l'exécution de marchés analogues à travers les attestations de bonne fin d'exécution et/ou des contrats antérieurs). Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) candidatures sont déposées, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres consultants en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection figurant au point 8 du présent avis.
7. Le classement sur la liste restreinte sera établi sur la base des curricula vitae des candidats. Le candidat ayant présenté le meilleur curriculum (candidat le plus qualifié) sur la base des expériences acquises et du nombre de marchés/prestations analogues sera classé premier et invité à négocier le marché. En cas d'échec des négociations avec ce dernier, le candidat classé 2^{ème} sera invité à son tour à la négociation et ainsi de suite.

L'autorité contractante pourra exiger au besoin la soumission d'une proposition technique et financière, préalablement à la négociation.

8. La présélection tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Note pour le sous critère	Moyens de preuve à fournir par le candidat
-----------------------	----------------------	------------------------------------	---------------------------	--

7

Consultant principal (Chef de mission)				
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	25	Être titulaire d'un diplôme de Bac+5 minimum en Microfinance, Banque-finances, économie ou tout autre diplôme équivalent	15	Copie légalisée du diplôme
		Absence d'un diplôme de Bac+5 au minimum en Microfinance, Banque-finances, économie ou tout autre diplôme équivalent Diplôme conforme mais non légalisé	00	
	Consultant Associé			
	Être titulaire d'un diplôme de BAC +5 en marketing ou statistique et ou tout autre diplôme équivalent	10	Copie légalisée du diplôme	
	Absence d'un diplôme de Bac+5 au minimum en marketing ou statistique ou tout autre diplôme équivalent Diplôme conforme mais non légalisé	00		
	Consultant principal (Chef de mission)			
2. Nombre d'années d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission, ou à partir de la première expérience	30	Avoir cinq (05) années d'expériences dans le secteur de la microfinance à raison de quatre (04) points par année d'expérience. NB: Le nombre d'année d'expérience sera définit à partir de la première expérience dans le secteur de	20	Fournir les attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences (copies simples des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes)

ts
es
es
es

Avis d'appel public à candidature de marché public relatif au recrutement d'un Consultant pour la réalisation d'une étude sur l'analyse de de l'environnement concurrentiel du FNM

		la microfinance du consultant.		
		Consultant Associé		
		Avoir cinq (05) années d'expériences en matière de développement de produits dans le secteur de la microfinance à raison de deux (02) points par année d'expérience. NB : Le nombre d'année d'expérience sera définit à partir de la première expérience du consultant.	10	Fournir les attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences (copies simples des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes)
		Consultant principal (Chef de mission)		
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine	45	Avoir réalisé deux (02) missions d'études d'analyse diagnostique du secteur de la microfinance au Bénin ou dans la sous-région à raison de douze virgule cinq (12,5) points par expérience spécifique, soient deux expériences spécifiques pour les 25 points.	25	Fournir deux (02) copies simplées des attestations de bonne fin d'exécution de contrats spécifiques, d'analyse diagnostique du secteur de la microfinance, appuyées des copies simples des pages de garde et pages de signature des contrats correspondants. NB : Les marchés spécifiques exécutés, dont les pièces justificatives ne seront pas au complet, se verront rejetés et obtiendront la note 00 point
		Consultant Associé		
		Avoir réalisé deux (02) missions dans la collecte et le traitement des données à raison de dix (10) points par mission spécifique de	20	Fournir deux (02) copies simples des attestations de bonne fin d'exécution des contrats spécifiques de collecte et de

[Signature]

		collecte et de traitement des données.		traitement de données, appuyées des copies simples des pages de garde et page de signature des contrats correspondants. NB : Les marchés similaires exécutés, dont les pièces justificatives ne seront pas au complet, se verront rejetés
TOTAL	[100]			

9. La note technique minimale requise pour être présélectionnée est soixante-dix (70 points sur 100 points).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le consultant ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

10. Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées, d'une lettre de manifestation d'intérêt, dûment signée par le candidat, et préciser le cas échéant le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate (**à lot unique dans ce cas**)

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne responsable des marchés publics du Fonds National de la Microfinance (FNM)**, e-mail : zasgounou@fnm.bj et prendre connaissance des documents de présélection à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (Bureau 106) sis à la Direction Générale du FNM, situé au lot 1409 Parcelle T Quartier Houéyiho - Tél : 21 30 05 18 non-loin du carrefour TOYOTA de 08h à 12h30mn et de 14h à 17h30mn (Heure locale GMT+1).**

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 23/05/2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (Bureau 106) sis à la Direction Générale du FNM, situé au lot 1409 Parcelle T Quartier Houéyiho - Tél : 21 30 05 18 non-loin du carrefour TOYOTA aux heures ouvrables de 08h à 12h30mn et de 14h à 17h30mn** (Heure locale GMT+1). Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêts sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (Bureau 106) sis à la Direction Générale du FNM, situé au lot 1409 Parcelle T Quartier Houéyiho - Tél : 21 30 05 18 non-loin du carrefour TOYOTA** au plus tard le 29/05/2025 à **10 heures 00 minute** (Heure locale GMT+1).

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites ci-dessus indiquées, seront

¹ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

7

purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Salle CODIR (Bureau 205) sis à la Direction Générale du FNM, situé au lot 1409 Parcelle T Quartier Houéyiho - Tél : 21 30 05 18 non-loin du carrefour TOYOTA, le 19./05. / 2025 à 10 heures 30 minutes** (Heure locale GMT+1).

10

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les **trois (03)** jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai

de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/Responsable de la structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou, le 13/.05/2025.

La Personne Responsable des Marchés Publics

REPUBLIQUE DU BENIN
M A S M F
FONDS NATIONAL DE LA MICROFINANCE
La Personne Responsable des Marchés
Publics (PRMP)
TEL: (00229) 21 30 11 12



Zakiyath ASSOUMA GOUNOU

ANNEXE : MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Insérer Nom du Candidat]

[Insérer Lieu et date]

(Pour consultant individuel)

12

[Insérer Nom du Candidat]

[Lieu et date]

A

Monsieur le *[Indiquer titre du représentant de l'autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de sélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) le diplôme (copie légalisée) ;
- 3) les preuves des expériences du consultant [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature et d'approbation des contrats correspondants (copies simples) ou des attestations/certificats de travail] ;
- 4) etc.

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le Nom du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du consultant habilité)

12